

Le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Octobre 2015 - N°86



“Dossier spécial 1915”
**FACE À NOTRE
HISTOIRE**



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Le courrier des lecteurs / Racines d'avenir / Rencontre avec Amanda LANGLET / L'événement marquant : La Carnelloise

■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



Le Concours de Pétanque du 14 juillet / Le Marathon de Pêche / Le repas des adhérents du Club Senior / La Revival Party des Riders Ghosts / Le Forum des Associations / La Brocante de Baillon / Parcours de l'OVA en coupe de France

■ Affaires scolaires (P.10-11)



Des effectifs en légère baisse / « La Fontaine » et « Au fil des âges » comme thèmes pour cette année / Les P'tites infos des écoles / De nouveaux programmes pour les maternelles

■ Le dossier du TU : 1915 (P.14-17)



Une guerre de position / Deux frères dans la tourmente / Louis-René RIALLAND : mort ou vivant ?

■ Tourisme (P.18-19)



5 années supplémentaires avec notre label « Commune touristique » / A quoi sert cette appellation ? / Comment est attribué ce label ? / L'AcTU touristique

■ L'AcTU des commissions (P.20-21)



Les nouveaux projets du CMJ / L'urbanisme communal à l'écoute des Asniérois / Rappel sur les déjections canines / Des changements à Royaumont / Les nouveaux travaux sur la commune / Les news de notre Communauté de Communes

■ Agenda d'automne (P.22-23)



Vie pratique en bref / Oui, vous y étiez !



Germaine LEDEME
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule LAMOTTE
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Germaine LEDEME
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr

Le billet de la Rédaction



Dans ce nouveau journal, nous poursuivons le travail engagé dans le Trait d'Union n°82, et consacrons une fois encore un dossier central à la Première Guerre Mondiale, et plus particulièrement à l'année 1915. Nous avons également le plaisir de vous présenter « Le Supplément du Trait d'Union ». Il s'agit d'un contenu additionnel exclusivement disponible dans la version numérique de votre journal (téléchargeable et consultable sur notre site internet). Pour ce numéro, vous retrouverez 3 histoires supplémentaires de soldats asniérois ayant vécu la Grande Guerre. Nous rééditons aussi le jeu à destination des plus petits « Mais où se cache Sophie la Girafe ? » et nous vous proposons de la retrouver en feuilletant les pages du journal. Découvrez l'endroit exact où elle se trouve en vous rendant sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente lecture.





Madame, Monsieur,

Après un vrai été et des vacances bien méritées pour chacun, il y a eu la rentrée scolaire et bien d'autres événements qui ont marqué la reprise avec entre autres : le forum des associations, la brocante de Baillon qui appelle des questions, le 1^{er} footing familial intercommunal qui s'est déroulé dans le Parc de Toutedville et la forêt de Carnelle, l'exposition des mécaniques anciennes avec plus de 400 exposants, un réel succès. Je remercie les associations et leurs membres pour leur travail et le temps personnel ou familial qu'ils donnent pour la vie associative de notre village. Je remercie aussi les élus qui s'investissent dans leur mission et notre chargé de la communication qui participe même sur son temps personnel ; à l'image de la fête de la musique ou encore de la communication et de l'organisation du footing intercommunal « La Carnelloise ». Un grand merci à tous les acteurs de ces réalisations pour notre joli village.

Si la réussite de l'animation de notre commune est le fruit du travail des bénévoles et des élus en charge de leur coordination, sa réalisation serait impossible sans la fiscalité locale et sans une politique de soutien aux associations, sans le personnel communal que je remercie et qui, discrètement mais efficacement, participe à l'organisation administrative et matérielle de ces manifestations.

La gestion d'une commune est aujourd'hui devenue complexe, elle ne se résume pas à organiser ou coordonner seulement les divertissements, qui sont évidemment nécessaires. Il faut créer et maintenir sans cesse les conditions qui permettent d'offrir ou de conserver les services attendus par la population. Ces conditions ne poussent malheureusement pas spontanément. C'est sans doute par déformation professionnelle que je conduis une gestion planifiée et rigoureuse des budgets et des finances, particulièrement dans la période de conjoncture très défavorable que nous traversons.

Si le résultat des comptes de l'année 2015 devrait être en ligne avec nos prévisions, l'année 2016 s'annonce difficile avec de nouvelles baisses des dotations de l'État, une augmentation des prélèvements de l'État pour redresser les finances publiques et une nouvelle ponction représentée par le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Si à l'impossible personne n'est tenu, soyez assurés que nous mettrons toute notre volonté, toute notre énergie et toutes nos compétences au service du Bien Faire Pour Bien Vivre à Asnières-sur-Oise.

*Je vous souhaite
un bel automne .
avec tout mon dévouement
Claude Krieguer, votre maire
Uuequier*



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 ASNIERES-SUR-OISE
Tél. : 01 30 35 41 41
Fax : 01 30 35 45 41
www.ville-asnieres-sur-oise.fr
Facebook.com/villeasnieresuroise
Twitter.com/ville_aso

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

05/07/2015 - Maïlie CARPENTIER
07/07/2015 - Léana RIOWAL
08/08/2015 - Lya KABA
17/08/2015 - Mayline LOUIS
26/08/2015 - Inaya KHALDI
20/09/2015 - Eléa DEBRAY

DÉCÈS

21/07/2015 - Yvonne CHAUBIT
27/07/2015 - Jacqueline PARIS
18/08/2015 - Christian NOËL
22/08/2015 - Isabelle PALUMBO
16/09/2015 - Raymond GALEY

MARIAGE

04/07/2015 - Fabrice SOLER & Aurélie FOINANT
14/08/2015 - David OLIVIER & Séverine CHRISTIAEN

BAPTÊME CIVIL

19/09/2015 - Nolan BOINET

Directeur de la publication : Claude KRIEGER
Rédacteur en chef : Philippe MARCOT
Rédacteur en chef adjoint : Julien HASCOËT
Graphisme et mise en page : Julien HASCOËT
Ont contribué à ce numéro : Florent PICOULEAU, Philippe MARCOT, Jacques LETELLIER, Anne GIBERT, Amanda LANGLET, Ada ZACHCIAL, Carine LECOANET, Henri POIRIER, Elodie DIJOUX, Anne-Marie RICHARME, Paulo SOBRAL, Audrey CLAISEN-BARTHÉLEMY, Juliette LEFORT, la Communauté de Communes Carnelle Pays de France, les associations : le CBA95, le Hameçon Club Sensas, le Club Senior, les Riders Ghost, le Comité des Fêtes, l'OVA Football, les Western Rodéo Dancers, l'Amicale des Mécaniques Anciennes.
Photos : Julien HASCOËT, Ada ZACHCIAL, phototèque Mairie, Philippe MARCOT, Germaine LEDÈME, Anne GIBERT, Jacques LETELLIER, Paulo SOBRAL, l'école Blanche de Castille, Agathe POUPENEY, Imag'in air JC Roy, Tri-Or, les associations : le CBA95, le Hameçon Club Sensas, le Club Senior, le Comité des Fêtes, l'OVA Football. - Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction. - Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise - Tirage : 1350 exemplaires. - Impression : Editgraph, route départementale 316, 95270 Chaumontel - 452706732 R.C.S. PONTOISE.

Le courrier des lecteurs

Envoyez-nous vos commentaires, vos remarques et vos coups de coeur, nous y répondrons dans un prochain numéro du Trait d'Union.

Nouveaux Forfaits : le Conseil Municipal, lors de sa séance du 25 Juin 2015, avait décidé de la mise en œuvre de différents forfaits pour les accueils périscolaires du matin et du soir à la rentrée de Septembre 2015. Suite à plusieurs demandes de parents souhaitant davantage de souplesse afin de mieux répondre à leurs besoins, il a été décidé de créer deux nouveaux forfaits : 2 jours par semaine, ou 3 jours par semaine, forfaits auxquels s'appliqueront, bien entendu, les modulations de tarifs. Cependant et compte tenu des contraintes organisationnelles, les parents devront :

- s'engager dans leur choix de forfait pour l'année scolaire,
- déclarer les jours de présence mensuellement par anticipation.

Je ne suis pas d'accord avec les nouveaux forfaits proposés pour l'APPS (garderie), ils sont beaucoup trop rigides ! Et pourquoi ne peut-on plus inscrire nos enfants pour la cantine sur le Portail E-Enfance ?



Inscriptions cantine : s'agissant du Portail E-Enfance, nous rappelons qu'à ce jour, vous avez toujours la possibilité d'envoyer des messages, de payer via ce système et de consulter les jours de présence de votre enfant. Des modules avaient été supprimés suite aux problèmes rencontrés par certains parents, notamment au niveau de l'inscription sur le portail. Nous avons entendu vos demandes et nous étudions avec notre prestataire la possibilité de pouvoir, à nouveau, réserver ou annuler les repas directement depuis le système E-Enfance sur le Portail Famille.

Est-ce que la classe de neige de l'école Blanche de Castille sera encore reconduite cette année ?

La réponse est oui ! Comme chaque année, les élèves de CM2 de l'école Blanche de Castille se rendront en classe de neige durant le mois de février 2016. Ce séjour d'un coût total de 18.000€ est encore possible grâce à la combinaison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, grâce aux parents qui financent indirectement la sortie de leurs enfants via leurs participations aux kermesses et autres actions de l'école. Ensuite, avec le concours cette année de l'association Western Rodéo Dancer qui a organisé un bal country le 12 septembre dernier, dont l'intégralité des fonds (650€) a été reversée pour la classe de neige. Enfin, la commune continue de participer significativement à cette sortie à hauteur de 40%.



Vous souhaitez nous écrire et que le Trait d'Union vous réponde ? Envoyez-nous vos commentaires par mail à l'adresse dédiée : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr ou en déposant un courrier en mairie.

RACINES D'AVENIR



Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.



Le monument des Dames d'Écosse

Marqueur d'une époque, mais aussi symbole de gratitude érigé après la Première Guerre Mondiale, le mémorial des Dames Écossaises reste un des témoignages les plus marquants et les plus poignants de notre histoire locale.

Le document que nous avons ci-dessus date des années 1930, peu de temps après l'inauguration de la stèle en présence du Maire de l'époque M. DENAIN. Cette photo est tirée d'une carte postale et nous montre deux cyclistes se situant de part et d'autre du monument que l'on appelle encore aujourd'hui celui des « Dames Écossaises ». Cet édifice représente l'ombre de la patrie planant au-dessus d'un jeune poilu en armes faisant face à la Marne et au vieux front de 1914. En dessous, on peut encore y lire ces mots gravés dans la pierre : « *A la mémoire glorieuse des soldats français et alliés morts pour la patrie, aux hôpitaux de Royaumont et Villers-Cotterets 1915-1919. Les Dames Écossaises reconnaissantes.* »

Ce monument fut élevé grâce aux souscriptions recueillies par le Comité des Hôpitaux des Dames Écossaises et remis à la commune d'Asnières-sur-Oise lors de son inauguration le dimanche 30 avril 1922 en présence de nombreuses personnalités politiques locales. Citons le Préfet de Seine-et-Oise de l'époque M. JULLARD, le Conseiller Général M. GUILBERT et rendons hommage à Frances IVENS, chirurgien-chef à l'hôpital de Royaumont durant la guerre. C'est cette *nurse* d'Édimbourg, proche de la

mouvance des suffragettes anglaises, qui décida de partir avec un contingent d'infirmières écossaises pour participer à l'effort de guerre sur le continent. Elles s'installèrent à l'Abbaye de Royaumont, à l'époque complètement laissée à l'abandon depuis la séparation de l'Église et de l'État en 1905. Elles décidèrent d'y implanter un hôpital militaire qui ouvrit en janvier 1915. Jusqu'en mars 1919, elles y accueillirent près de 10.861 blessés dont 8.752 soldats. A la fois médecins, chauffeurs, réparatrices, chirurgiens hors pair et maniant impeccablement la langue de Molière, ces femmes s'occupèrent seules de la gestion complète de l'hôpital du début jusqu'à la fin de la guerre. Beaucoup de témoignages décrivent l'endroit comme un véritable havre de paix au milieu de la folie de la guerre. Un siècle plus tard, les hommages à ces héroïnes perdurent en traversant les décennies. Le 11 novembre prochain, une gerbe de fleurs sera déposée au Monument des Dames d'Écosse à l'occasion de la commémoration de la Première Guerre Mondiale. Bien que portant les stigmates d'un accident de voiture qui le démolit partiellement dans les années 2000, le monument reste l'un des témoignages de pierre les plus vivants de notre histoire communale.

✉ : Envoyez vos commentaires à : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr



RENCONTRE AVEC

Amanda LANGLET, une comédienne de Rohmer, réalisatrice pour l'école d'Asnières

C'est le portrait d'une actrice de cinéma pas comme les autres que nous vous proposons pour ce nouveau TU d'automne.

Ce nom et ce visage apparus dans « Les Inséparables » de Christine Dory vous disent certainement quelque chose... Amanda LANGLET est une comédienne française, connue pour ses films tournés avec Eric ROHMER, l'un des plus grands réalisateurs français de l'époque de la Nouvelle Vague. Asniéroise depuis 2002 et explorant désormais les multiples facettes de son métier, Amanda s'investit depuis quelques années pour l'école Blanche de Castille dans laquelle se trouve son fils. Elle revient avec nous sur ses débuts dans les années 1980 : « J'ai commencé ma carrière de comédienne alors que je n'étais encore qu'une enfant, nous confie-t-elle, j'ai travaillé pour la première fois avec Eric ROHMER dans « Pauline à la plage » lorsque j'avais 15 ans. J'ai eu la chance de pouvoir retravailler avec lui dans « Conte d'été » et « Triple Agent », ainsi que dans deux films de Michel DEVILLE, « La Divine Poursuite » et « La Maladie de Sachs ». Par la suite, j'ai fait du théâtre, de la radio, des spectacles pour enfants et de la télévision. Depuis quelques années, je travaille avec Carine LECOANET, la directrice de l'école Blanche de Castille, sur divers projets : théâtre, théâtres d'ombres et sur le court-métrage de cette année « Le Mystère d'Asnières ». Ce film muet tourné en noir et blanc, raconte l'histoire d'un vol de nains de jardins qui mobilise les habitants et les commerçants du village pour retrouver le coupable. Le court-métrage plonge le spectateur dans un Asnières-sur-Oise tenu par des enfants qui vivent dans un monde hybride, voguant entre une modernité matérielle et une atmosphère du début du XX^e siècle. Un choix assumé par Amanda qui souhaitait que les enfants puissent voir et comprendre les débuts du cinéma à travers la réalisation d'un film d'époque. « Cela me paraissait très important que les enfants comprennent comment se faisaient les premiers films, qu'ils comprennent ce qu'étaient les débuts du cinéma. Avec l'aide d'Ada S. ZACHCIAL, une maman d'élève, les enfants se sont pris mutuellement en photo et ont découvert le principe de la camera obscura et du développement photographique. Cet aspect « historique » des choses était tout aussi important que le film en lui-même ». L'intégralité des séquences a été tournée dans la commune, donnant au village une place prépondérante : « Je me suis essentiellement concentrée sur la mise en scène et le montage que je faisais au fur et à mesure, nous explique Amanda, l'intrigue a été imaginée en classe avec leur enseignante et il faut dire que le « timing » était plutôt serré ! Nous n'avions que quelques mois pour finir le film dans son intégralité et c'était une première pour moi de m'essayer à la réalisation. C'était formidable de voir à quel point

les enfants étaient dedans, je suis vraiment très contente du résultat. Nous avons eu la chance de pouvoir projeter le film au Cinéma de L'Ysieux de Fosses le samedi 20 juin. Quelle expérience formidable, tant pour moi, que pour les enfants ou les parents. Je n'ai qu'un seul petit pincement au cœur, c'est de n'avoir pu le montrer à Eric ROHMER. S'il était encore parmi nous, je suis certaine qu'il aurait apprécié cet esprit « artisanal » dans la réalisation avec les enfants. Une chose est sûre, Amanda LANGLET ne souhaite pas en rester là et envisage déjà un nouveau court-métrage avec l'école l'année prochaine. « C'est un métier de partage et l'idée de pouvoir transmettre cette passion me plaît énormément. Et puis c'est aussi une façon pour moi d'apporter ma contribution à cette école en tant que parent et j'en suis très heureuse. »



De gauche à droite : Ada S. ZACHCIAL, Carine LECOANET, Amanda LANGLET

L'ÉVÉNEMENT MARQUANT

La Carnelloise, premier événement sportif intercommunal sur le territoire



Samedi 19 septembre 2015 se déroulait la première édition de la «La Carnelloise - La Boucle de Toutedville», le premier footing familial intercommunal de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (CCPDF).

C'était une première ! Plus de 300 participants répartis sur les divers parcours de jogging et de randonnée étaient présents pour cet événement de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France. Portées par Asnières-sur-Oise et Viarmes, plusieurs animations étaient proposées pour cette matinée sportive : 3 parcours de footing avec un 10km, un 5km et un 1,5km (parents / enfants), mais aussi 2 parcours de randonnées organisés par le Codérando95, une rando libre de 11km, une balade de 4km dans les rues d'Asnières ainsi qu'une initiation à

la marche nordique.

Cette manifestation s'est conclue par l'inauguration du parcours de santé en présence du Président de la Communauté de Communes, M. Raphaël BARBAROSSA et du Président du SIVOM et Maire de Viarmes, M. William ROUYER.

Plus de 300 participants sur la matinée au Parc de Toutedville

Finalement, ce sont plus de 160 joggeurs, 146 marcheurs, des dizaines de bénévoles dont l'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise, le Codérando95, les clubs Bon Pied Bon Oeil (BPBO) de Viarmes et l'Union Sportive de Montsout Baillet Maffliers (USMBM), ainsi que les élus qui ont fait le succès de cette première manifestation intercom-

munale prometteuse. Au vu des retours très positifs, il est à n'en pas douter qu'une seconde édition verra le jour l'année prochaine. Retrouvez l'intégralité des photos sur notre site internet : www.ville-asnieres-sur-oise.fr

Classement indicatif de chaque parcours :

10km (76 participants)

1^{er} : Jean-Marc MEYNADIES / 2^e : Richard FICHAN / 3^e : Philippe MORVAN

5km (42 participants)

1^{er} : Leo JAN / 2^e : Victor KABILI / 3^e : Leo Paul BRIET

1,5km parents/enfants (42 participants)

1^{er} : Lucas BRULEY / 2^e : Thomas ORTIS / 3^e : Alicia LEVESQUE

Ce fut une rentrée pleine d'animations pour nos structures associatives, retour en images sur les moments marquants de nos associations, avec comme point d'orgue, le Forum des Associations du 5 septembre dernier.



Club Bouliste d'Asnières-sur-Oise (CBA95) : Le concours de pétanque du 14 juillet

Le mardi 14 juillet 2015 s'est tenu sur le terrain du Club Bouliste d'Asnières-sur-Oise un concours de pétanque en doublette formée, organisé par la Mairie. Cette manifestation a rassemblé par un temps magnifique 40 doublettes. De nombreux spectateurs sont également venus assister à l'événement et soutenir les participants. Un grand merci à la Mairie d'Asnières-sur-Oise, aux services techniques et à l'organisation du CBA 95 qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation. **Président : Laurent HYOT - Vice-Président : Bruno GROUGI - 07 78 80 76 60 - <http://dev.cba95.fr/>**



Hameçon Club Sensas : Marathon de pêche

Le 19 juillet 2015 s'est tenu un marathon en américaine (en équipe) organisé par l'Hameçon Club Sensas, aux abords de l'Oise au port de Bruyères. Ce sont des pêcheurs seine-et-marnais, Messieurs SANMARTI / PATUREAU qui ont remporté le concours avec 21,540 kg de poissons pêchés en 6 heures. Aux deux et troisièmes place, nous retrouvons le binôme BRIGHON / KLINASKI de l'Oise avec 3,630 kg attrapé et l'équipe DEFROCOURT / DUBAIL du Val d'Oise avec 3,615 kg de poissons pêchés. Les premiers concurrents du club Hameçon Club Sensas, Messieurs MENVEUX / MONTFORT se sont classés 7^e. **Président : Eric MENVEUX**



Club Senior : Repas du mois d'août

C'est dans une ambiance de fête que nous avons ouvert notre deuxième repas des Adhérents. Nous avons 48 personnes qui ont apprécié le repas servi par les bénévoles du club. Nous avons eu le plaisir d'ajouter à l'apéritif des petits fours que nous avait préparé l'une de nos adhérentes, et des gâteaux supplémentaires que nous avaient confectionnés deux autres personnes. Un grand merci à elles. C'est dans les rires et la joie d'avoir passé une bonne journée entre amis, que cette dernière a pris fin. Chers adhérents, nous vous donnons rendez-vous en 2016. **Présidente : Martine CLEMENT**



Les Riders Ghost : Revival Party

Les Riders Ghost s'étaient donnés rendez-vous à l'Espace Josette Jourde à l'occasion de leur *Revival Party* le dimanche 6 septembre dernier.

Au programme de cette journée *biker* : *run* de motos, concours d'engins américains, tombola et concert de rock avec le groupe INES. **Téléphone : 06 16 25 86 76 - riders-ghost@orange.fr - <http://riders-ghost.voila.net> - <http://riders-ghost.skyrock.com>**

Forum des Associations 2015

Une trentaine de stands associatifs étaient présents à l'Espace Josette Jourde, le samedi 5 septembre dernier à l'occasion du Forum des Associations. Comme chaque année, les nombreuses structures associatives de la commune se sont retrouvées à Asnières-sur-Oise afin de présenter leurs activités au public. Danse, tennis, cinéma, bibliothèque... un large panel de sports et d'activités culturelles était proposé pour satisfaire aussi bien les plus petits que les plus grands.



Bénévoles lors du Forum des Associations 2015

Résultats du Concours Maisons Fleuries 2015 :

Autre événement de cette journée, la remise des prix du concours Maisons Fleuries. Cette édition 2015 a récompensé les 3 plus beaux jardins sélectionnés par le Conseil Municipal Jeune (CMJ). Les gagnants ont reçu des bons d'achats d'une valeur totale de 300€ à valoir dans un magasin de jardinage, remis par la « Maire Jeune » Mahé SYLVAIN et son Adjoint Damien LEPICIER. (1^{er} Prix : M. CUNHA / 2^e Prix : Mme HERVIN / 3^e Prix : M. & Mme ROLAND)



Gagnants du concours Maisons Fleuries 2015

Comité des Fêtes : Brocante de Baillon

Sous une météo désastreuse s'est tenue la 15^e Brocante de Baillon organisée par le Comité des Fêtes. Quelques courageux exposants et visiteurs ont bravé les éléments pour vendre leur surplus ou arpenter les rues du hameau de la commune à la recherche de la bonne affaire. Prochain rendez-vous pour les chineurs asniérois, le jeudi 5 mai 2016 à l'occasion de la Brocante d'Asnières. **Président : Gérard RICHAUME - Tél. : 06 06 87 38 72 - Mail : fetes.asnieres95@gmail.com**



Soirée espagnole au mois de novembre

Le Comité des fêtes organise à l'Espace Josette Jourde le 28 novembre à partir de 20h, une soirée espagnole animée par l'orchestre « les Diam's ». Au menu : paëlla. Date limite d'inscription : le 21 novembre. Vous pouvez venir costumés.

OVA Football : Fin de l'aventure en Coupe de France

Notre équipe SENIORS a tenu la dragée haute à l'équipe d'Aulnay (DSR), pendant les 45 premières minutes de ce match de Coupe de France. Les joueurs de l'OVA ont montré leurs capacités techniques et tactiques, avec de la solidarité, de la volonté et de la combativité, face à des adversaires évoluant en championnat 6 divisions au dessus. Avec la concrétisation de 2 superbes occasions, nos seniors auraient pu faire douter davantage leurs adversaires du jour. Malheureusement, c'est sur un score de 4-0 que l'OVA s'incline dans cette compétition. Nul doute qu'avec ce que nous ont montré nos joueurs sur ce match, et surtout lors de la première mi-temps, nous devrions avoir autant de plaisir de les voir jouer, tant en championnat que lors des coupes départementales. Bravo messieurs, nous avons perdu, mais avec la manière ! **Président : José DIAZ - ova95@lpiff.fr - http://ovafoot.footeo.com**



Votre élu référent



Germaine LEDEME
Adjoint

Associations, commerce, tourisme, fêtes et cérémonies
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



C'EST LA RENTRÉE !

Enfants et enseignants ont fait leur rentrée pour cette nouvelle année scolaire qui démarre, l'occasion de faire un point avec les deux écoles de la commune.

Faisons un tour d'horizon des écoles du Bois Bonnet et Blanche de Castille pour y connaître les projets à venir et les éventuels changements pour les enfants et leurs parents.

Des effectifs encore en légère baisse

En 6 ans, le nombre d'enfants a baissé de 17% dans les deux écoles d'Asnières-sur-Oise. C'est une tendance qui semble inéluctable malgré le rebond des effectifs qui avait été observé en 2013-2014. On compte cette année 192 enfants à Blanche de Castille et 67 au Bois Bonnet, contre 200 à Asnières et 74 à Baillon l'année passée. Cette baisse d'effectif est en complète contradic-

tion avec les chiffres nationaux qui eux ne cessent d'augmenter d'année en année. Comment expliquer cette situation paradoxale pour notre commune ? Une des réponses se trouve sur le nombre d'habitants qui n'a augmenté que d'un peu plus de 13% en 5 ans, ne permettant pas de renouveler suffisamment la population et d'apporter de nouvelles familles. Néanmoins, l'implantation du nouveau quartier « La Manufacture » ainsi que de la nouvelle gendarmerie près des Tilleuls devrait permettre de renforcer les effectifs de nos écoles.

«La Fontaine» et «Au fil des âges» comme thèmes pour cette année

Comme tous les ans, les écoles choisissent un thème qui sera le fil rouge de l'année scolaire.

Cette fois-ci, ce sera « Les Fables de La Fontaine » pour l'école du Bois Bonnet et « Au fil des âges » pour l'école Blanche de Castille. Côté baillonnais, les

célèbres fables suivront les enfants durant toute la période scolaire. Ce thème est lié à l'Enseignement Moral et Civique mis en avant par le Ministère de l'Éducation Nationale. Du côté de Blanche de Castille, la thématique sera développée autour du projet artistique et culturel allant de la préhistoire à la danse contemporaine. Ce thème servira pour le carnaval, la fête de l'école ainsi que pour le théâtre d'ombres sur la mythologie.

P'tites infos des écoles

Ecole Blanche de Castille

- L'accès internet est désormais mis en place dans les classes de maternelle.
- Il est prévu un spectacle de théâtre d'ombres « Nouvelles de guerre 14-18 » pour les CE2, CM1, CM2 le 3 novembre 2015.
- Un spectacle dansé de Noël pour les PS, MS, GS, CP, CE1 le 10 décembre.
- Une présentation aux enfants de maternelle de chants de Noël préparés par les élèves d'élémentaire le 17 décembre.
- La poursuite de la correspondance avec notre ville jumelée de Cutigliano.



La traditionnelle « rentrée des enseignants » organisée par la commune.



- Les ateliers de Royaumont avec le thème « Danse au jardin » pour les cycles 1 et 2.
- Un partenariat avec l'association *Autour du Verger* autour de la création d'un personnage en pots de fleurs recyclés.
- Un défilé de carnaval dans les rues d'Asnières le mercredi 13 avril 2016.
- La fête et le spectacle de l'école le vendredi 17 juin 2016, ainsi que d'autres sorties proposées tout au long de l'année selon les projets de classe de chacun.

Ecole du Bois Bonnet

- L'école a organisé pour la première fois des élections de délégués dans les classes élémentaires. Les représentants mettront en place leurs règlements pour les jeux de cour et seront impliqués dans la Coopérative Scolaire pour donner des idées et s'investir d'avantage dans la vie de leur école.
- Les enseignants ont mis en place l'Aide Personnalisée Complémentaire (APC) et proposent des aides à la méthodologie : « Comment apprendre une leçon », « Comment s'organiser ? » ...
- La gendarmerie est intervenue dans les classes pour prévenir des dangers



La soirée du bal country du samedi 12 septembre 2015 animée par l'association « Western Rodéo Dancers » a permis de récolter 650€ qui seront utilisés pour aider au financement de la classe de neige de CM2 de l'école Blanche de Castille de février 2016. Un grand merci à Corinne GRESSIEZ et son mari, aux parents qui ont participé et aux enseignants.

pré-adolescents.

- Les enfants font cette année un élevage de phasmes dans le cadre des sciences.
- Les élèves ont de nouveau accès au court de tennis avec l'intervenante EPS grâce au démoussage du terrain par une association baillonnaise.
- Les maternelles, CP et CE1 participeront de nouveau aux Ateliers de Royaumont, axés sur « le conte »

financés par la Communauté de Communes Carnelle Pays de France.

- Le goûter de Noël se fera encore cette année avec la chorale encadrée par l'intervenante musicale.
- L'école rééditera ses festivals du livre et « Lire c'est partir » (livres à 1€).

Des nouveaux programmes pour les maternelles

Cette rentrée 2015 est marquée par la venue de nouveaux programmes pour les plus petits et d'une modification des cycles d'enseignements.

Le nouveau programme d'enseignement à l'école maternelle est entré en vigueur depuis la rentrée de septembre. Plus axé sur le jeu, l'objectif est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Il est demandé à l'école maternelle de s'adapter aux jeunes enfants, d'organiser des modalités spécifiques d'apprentissage et de permettre aux enfants d'apprendre et de vivre ensemble. Le programme prévoit un enseignement de 5 domaines : mobiliser le langage - agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique et artistique - construire les premiers outils pour structurer la pensée et explorer le monde. Autre changement notable, celui des cycles d'enseignement. Finie la Grande Section en cycle 2 et le CE2 en cycle 3, dorénavant voici comment se constitueront ces cycles d'apprentissage : Cycle 1 dit des apprentissages premiers : Petite Section - Moyenne Section - Grande Section / Cycle 2 dit des apprentissages fondamentaux (pour l'année prochaine) : CP - CE1 - CE2 / Cycle 3 dit des apprentissages de consolidation : CM1 - CM2 - 6°. Ces modifications ont pour but de créer de longues séquences d'apprentissages freinant le redoublement et instaurant des évaluations non plus sur une mais trois années.

Votre élu référent



Paule LAMOTTE
Adjoint
Environnement et Affaires scolaires
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



13

RASSEME DE MÉCA ANCI

au Parc de
à Asnières s

Diman Octobr



ème

BLEMENT ANINIQUES ENNES

Touteville
sur Oise (95)

nche 4 re 2015





L'HISTOIRE AU TRAVERS DE LEURS YEUX

Nous prolongeons les célébrations du centenaire de 14-18 en vous proposant, comme l'année passée, un dossier original sur la Grande Guerre.

La récente découverte d'une tranchée d'août 1914 au carrefour de l'Orme, entre Viarmes et Belloy-en-France, place la Grande Guerre dans notre actualité. Nous vous emmenons en 1915 pour ce nouveau Trait d'Union, époque où la guerre de position commence et où les célèbres tranchées font leurs apparitions.

Une guerre de position

1915 sonne le glas de la raison humaine et le commencement de l'enfer des tranchées qui ne cessera qu'en 1918

Cette année-là, aucune armée n'a dépassé l'autre dans la course à la mer des premiers mois de guerre. Les belligérants s'enterrent là où ils sont. Une guerre de position, quasi figée, s'installe pour presque quatre années. Seuls des combats locaux ou de grandes offensives de rupture l'animent. Il faut regagner du terrain, fatiguer l'ennemi. Pour les soldats, cette stratégie est un massacre incompréhensible. Des enfants d'Asnières-sur-Oise sont sacrifiés pour quelques pouces de terre. Un front de lignes de tranchées qui se font face parfois de quelques mètres, se façonne. Mais les bombardements répétés défigurent le terrain : les tranchées ne se repèrent plus que par leurs points géographiques ou le nom du lieu. Le 22 avril 1915 dans la région d'Ypres, en Belgique, les premiers gaz toxiques de

combat sont utilisés par les Allemands. Les rangs alliés sont décimés. L'offensive des Dardanelles est un échec (Turquie, février-décembre). Au printemps et à l'été, de terribles combats ont lieu dans les Vosges Alsaciennes, en Argonne (Marne, Champagne-Ardenne, Meuse) et dans le Pas-Calais (offensives d'Artois). Dès avril 1915, le pantalon rouge garance et la capote gris de fer bleuté font progressivement place à une tenue bleu horizon. Le casque Adrian supplante peu à peu la cervelière (calotte métallique placée sous le képi). Equipement et matériel s'améliorent. Les Poilus vont connaître, dans des condi-



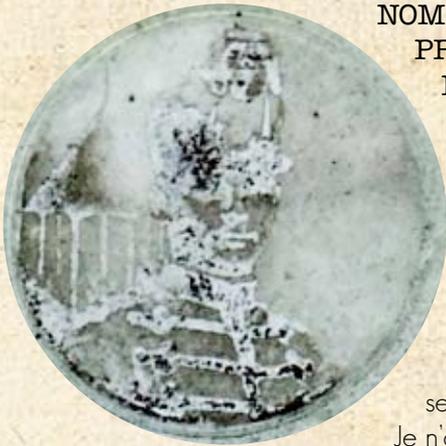
Soldats avec le nouvel équipement de l'armée française

tions extrêmes, l'enfer des tranchées. Au Monument aux Morts d'Asnières-sur-Oise, il y a 10 morts et 1 disparu pour l'année 1915. Il faut ajouter 10 soldats Français inhumés dans l'ossuaire du cimetière, décédés à Royaumont, centre de soin qui reçoit alors de plus en plus de blessés. Les maisons d'Asnières et de Baillon, quant à elles, accueillent les régiments au repos.

Nous vous proposons une immersion totale dans l'année 1915 en vous relatant les confessions de soldats imaginées par Florent PICOULEAU basées sur des éléments factuels et inspirées de faits réels. Voici les incroyables histoires des frères FASQUEL et de Louis-René RIALLAND.

Deux frères dans la tourmente

En 1911, les frères Fasquel vivent en famille au n°12 rue de Noisy à Asnières-sur-Oise. La guerre, ils n'y pensent pas. Leur père, Antoine Emile, est jardinier. Leur sœur aînée, Firmine, vit au n°14 de la même rue avec son mari et ses deux enfants.



NOM : FASQUEL

PRENOMS : Jules Emile Nicolas

NAISSANCE : Marles-sur-Canches (62) le 6 décembre 1888.

DESCRIPTION : Brun / Yeux verts / Front droit / Nez gros / Bouche moyenne / Menton à fossette / 1m63 / Sait lire, écrire et compter.

Je suis Asniérois d'adoption. Enfant naturel, ce n'est qu'en 1891, au remariage de ma mère avec Antoine Emile FASQUEL, que je suis légitimé. Modeste ménagère, elle est originaire du Pas-de-Calais et veuve d'un vannier. D'ailleurs, de sa première union, j'ai trois demi-frères. De ses secondes noces, naissent Firmine, Marcel et Francis. Le 1^{er} octobre 1909, je deviens cavalier de 2^e classe au 2^e régiment de Hussards. Le 26 septembre 1911, j'obtiens le certificat de bonne conduite et suis envoyé dans mes foyers. Je n'avais pas prévu la guerre qui m'oblige à rejoindre le 3^e régiment de Hussards le 2 août 1914, et passer au 3^e escadron le 9 septembre. Six jours plus tard, je suis porté disparu entre Bussy et Noyon (Oise). Ça, je l'avais encore moins prévu que la guerre ! Je suis déclaré décédé le 15 septembre 1914 et inscrit au tableau spécial de la médaille militaire à titre posthume le 5 décembre 1922 avec cette citation : « Cavalier brave et dévoué tombé glorieusement pour la France le 15 septembre 1914 à Bussy au cours d'une reconnaissance. Croix de guerre étoile d'argent ».

Certes, je suis mort en 14, mais une lettre du 5 février 1915 du père d'un de mes camarades, éclaire sur les circonstances de ma disparition :

Mesnil-Domqueur le 5 février 1915

Monsieur et Cher Collègue,

*J'ai appris en allant voir le Colonel du 3^{ème} Hussard que le nommé Fasquel de votre commune, cavalier au 3^{ème} Hussards, 3^{ème} Escadron, était disparu à Bussy le 15 septembre en faisant partie de la reconnaissance du Maréchal des Logis Vaucherelle ; ce dernier prisonnier à Wittemberg ; comme mon fils Gellé Georges faisait partie de cette même patrouille, je viens vous prier de vouloir bien me faire savoir si la famille Fasquel a des nouvelles de leur fils et de cette patrouille qui se composait des nommés Vaucherelle, Mallet, Fleurie, Fasquel et Gellé**

Daignez agréer Mr et Cher Collègue mes remerciements anticipés.

* Gellé Georges Aimé Gustave, né le 23 juin 1892 à Mesnil-Domqueur (80). Cavalier de 2^e classe au 3^e Régiment de Hussards. Tué à l'ennemi, il est « Mort pour la France » le 15 septembre 1914 à Bussy dans l'Oise.

*Gellé maire à Mesnil-Domqueur
par St Riquier, Somme.*

Lettre retrouvée dans les archives de la commune

Ma disparition a attristé les miens. Alors quand mon petit frère, Marcel, a lui aussi été mobilisé, ça a dû être difficile à la maison...



NOM : FASQUEL

PRÉNOM : Marcel

NAISSANCE : Asnières-sur-Oise (95) le 5 mai 1895.

DESCRIPTION : Châtain / Front étroit / Nez petit / Visage large / Lèvres minces / Menton saillant / 1m67 / Sait lire, écrire et compter.

Nous sommes frères par notre mère, avec Jules. Je suis maçon et habite avec mes parents au 12 rue de Noisy à Asnières-sur-Oise. Le 20 décembre 1914, c'est à mon tour de partir défendre le pays. Moi, je sais un peu ce qui m'attend mais je n'ai pas le choix. Je suis incorporé au 8^e Bataillon de chasseurs à pied. Après quelques semaines d'instruction, je le rejoins alors qu'il sort de la bataille des Flandres. Nous prenons position dans la Woëvre, en Lorraine, sur la rive droite de la Meuse. Puis nous partons pour les bois de l'Argonne où les Allemands se sont bien organisés. Il paraît que ça va barder là-bas ! Avec les camarades, nous défendons un endroit qui a un nom de jardin, Bagatelle. Le 30 juin 1915, nous ne sommes vraiment pas à la fête. Dès 4h00 du matin, les Allemands nous bombardent violemment : personne n'a jamais vu ça ! Les tranchées de première ligne sont dévastées, les combats sont terribles. C'est là que je disparais. Le 1^{er} juillet, l'armée me raye de ses contrôles, je n'ai plus d'existence, je suis déclaré « Mort pour la France ». Pour soutenir ma famille, comme cela a été fait pour mon frère Jules, mon père reçoit 150 francs en mai 1919. Maigre consolation pour deux fils ! D'ailleurs, nos corps n'ont jamais été retrouvés. Rien. Alors pour nous faire tout de même une place auprès d'eux, nos parents ont posé sur la tombe familiale une petite plaque du souvenir avec nos photos. En 1917, Francis, mon plus jeune frère, part à son tour. Mais lui, il reviendra de l'enfer !



Les bois de l'Argonne (Meuse) après des jours de batailles

Louis René RIALLAND : mort ou vivant ?

NOM : RIALLAND

PRÉNOMS : Louis René

NAISSANCE : Baillon, hameau d'Asnières-sur-Oise (95) le 30 mars 1894.

DESCRIPTION : Châtain / Yeux gris / Front couvert / Nez large / Visage plein / Lèvres minces / Cicatrice au-dessus de l'œil droit / 1m64 / Sait lire, écrire et compter.



Tranchées de la Ferme St-Jean en 1915, non loin du Ravin de la Goutte (Champagne)

Je suis l'enfant unique de Félicienne Henriette LEFÈVRE, Asniéroise, et de Louis Marie RIALLAND qui est cocher, originaire de Loire-Inférieure (Loire-Atlantique). Je suis peintre en bâtiment et vis avec eux au n°1 rue Vicinale à Baillon. Le 4 septembre 1914, j'incorpore le 120^e régiment d'infanterie comme soldat de 2^{ème} classe. Je participe à la 1^{ère} bataille de la Marne avant de rallier les secteurs de l'Argonne. Au début 1915, j'y suis toujours puis pars avec le régiment vers la Woëvre. Les combats y sont terribles. Le 28 mars 1915, ma bonne conduite et mon esprit d'initiative me conduisent au grade de caporal à la 5^e Compagnie du 2^e bataillon. A partir d'octobre, je prends position en Champagne pour participer à la grande bataille qui s'y prépare. Je m'en sors bien jusqu'au 4 novembre 1915, date à laquelle je suis blessé à Tahure, au Ravin de La Goutte. Un éclat de bombe m'a grièvement atteint à la cuisse droite qui m'est aussitôt amputée. Cette blessure me vaut une glorieuse citation : « sous une pluie de projectiles, a défendu

Le Dossier : 1915

opiniâtement un barrage tenant l'ennemi en respect en le criblant de grenades. Grièvement blessé, amputé de la cuisse ». Mais ce n'était pas ma première citation, je suis un dur à cuire, moi : « à la suite de l'attaque de nuit du 25 au 26 octobre 1915 a tenu 4 heures dans une partie de la tranchée ennemie occupée, sous un feu violent de grenades, avec quelques hommes qu'il avait rassemblés ». Pour moi, la guerre est finie ! Pourtant, le 8 décembre 1915, le capitaine du bureau spécial de comptabilité du 120^e régiment d'infanterie, envoie mon avis de décès au maire de Baillon. Il doit prévenir mes parents avec tous les ménagements que dicte le cœur : le caporal RIALLAND Louis René est « glorieusement tombé au champ d'honneur au secteur de Mesnil la Courtine le 4 novembre 1915 ». Mais dans le but d'éviter toutes erreurs, le maire procède d'abord à une enquête discrète auprès de ma famille, afin de vérifier mon identité et de lever le doute sur ma mort. On ne sait jamais, je pourrais avoir déserté ! Mais coup de théâtre ! Le 12 décembre 1915, le capitaine du 120^e réécrit au maire une lettre bien troublante :

Le 8 Décembre courant je vous ai adressé l'avis de décès du caporal Rialland René classe 1914, en vous priant de prévenir la famille de ce militaire qui habite votre commune, ce qui fut fait.

Or, je reçois aujourd'hui de Mme Rialland (qui s'étonne à juste titre d'avoir été avisée de la mort de son fils) une lettre m'informant que celui-ci signalé comme décédé le 4 novembre, aurait en réalité été évacué à cette date, et serait actuellement en traitement à l'ambulance 12/20. Elle ajoute même qu'elle reçoit tous les jours des nouvelles de son enfant.

Devant ce dernier argument, je dois conclure qu'une erreur regrettable a été commise.

L'avis de décès émanant des archives de la Guerre a été dressé d'après un état de pertes. D'autre part, nos situations administratives signalaient le caporal Rialland comme tué le 4 novembre.

Cette double erreur a dû provenir de fausses déclarations faites par des camarades de ce militaire qui l'ont vu tomber et l'ont cru mort.

Relevé longtemps après par des brancardiers, il fut sans doute transporté directement à l'ambulance en question, sans que sa compagnie ait été prévenue qu'il n'était que blessé. Je vais d'ailleurs prescrire une enquête à ce sujet et vous tiendrai au courant des renseignements recueillis.

Vous voudrez bien prévenir dès maintenant Mme Rialland, et vous la prierez de croire à nos regrets sincères, pour le chagrin que nous avons pu lui causer.

Lettre retrouvée dans les archives de la commune



Je suis vivant ! Le 7 janvier 1916, je reçois la médaille militaire et la croix de guerre avec palme (comme présentée ci-contre) ; le 17 novembre je suis rayé des contrôles de l'armée. J'habite désormais à Groslay (95). La guerre est pour moi finie, mais à quel prix ! Je suis amputé de la cuisse droite au 1/3 supérieur. Mon avant-bras droit est marqué d'une cicatrice avec section d'un nerf qui m'occasionne une gêne dans les doigts. Ma jambe gauche présente une belle cicatrice. Cela ne m'empêche pas d'épouser Thérèse Marie LETELLIER en 1926 à Asnières-sur-Oise. En juillet 1932, je bénéficie d'une pension permanente d'invalidité de 100%. Le 6 octobre 1933, je suis fait Chevalier de la Légion d'Honneur en qualité d'ancien caporal au 120^e Régiment d'infanterie, et promu au grade d'Officier le 22 octobre 1947. De 1917 à 1940, je suis employé comptable au Crédit Foncier de France. Moi, je ne suis pas « Mort pour la France », et je m'éteins en 1961.

Retrouvez 3 autres histoires inédites de soldats durant l'année 1915 en téléchargeant et/ou consultant l'édition numérique de ce Trait d'Union !
Pour ce faire, rendez-vous dans l'onglet «VOIR LES PUBLICATIONS» sur notre site internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr



5 ANNÉES SUPPLÉMENTAIRES AVEC NOTRE LABEL

2015 aura été une excellente année pour notre commune, le Ministère du Tourisme nous réattribuant le label « commune touristique classée » jusqu'en 2020.



Nous ne sommes que quatre villes du Val d'Oise à avoir reçu cette attribution : Enghien-les-Bains, l'Isle-Adam, Roissy-en-France et notre petite commune d'Asnières-sur-Oise. Nous allons comprendre au travers de cet article, pourquoi cette appellation est si importante pour notre village.

détail ces nomenclatures point par point. Tout d'abord, examinons le critère de la qualité du patrimoine.

Sans compter les 7 châteaux que comporte notre ville, dont celui de la

Reine Blanche dans lequel ont

vécu Blanche de Castille

et Saint-Louis, nous possédons

sur notre territoire un véritable

moteur pour notre attrait

touristique : l'Abbaye de

Royaumont. Avec plus de

70.000 visiteurs chaque

année, Royaumont est l'une

des institutions les plus

visitées du Val d'Oise, nous

propulsant parmi les sites

touristiques incontournables

du département. Concernant

les capacités d'hébergement,

il est vrai qu'elles sont

souvent des freins à

l'obtention du label touristique.

Auvers-sur-Oise en fait régulièrement

les frais en ne réussissant toujours pas à

obtenir l'appellation « commune touristique classée »,

faute de couchages et ce, malgré le fait qu'elle

reste, cette année encore, la première destination

touristique du 95. A Asnières-sur-Oise, nous

avons la chance d'avoir deux campings de

200 places, 15 chambres d'hôtes et surtout

70 chambres à l'Abbaye de Royaumont, nous

permettant d'être en adéquation avec les

exigences qu'imposent le Ministère du

Tourisme. Notons que le palais abbatial de

Royaumont ouvrira prochainement une

résidence pour séminaires composée de

70 chambres supplémentaires. Côté

animations, la commune n'est pas en

reste. En plus des nombreux spectacles

présentés régulièrement par Royaumont,

le tissu associatif et la commune proposent

de nombreuses fêtes et animations qui

A quoi sert cette appellation « commune touristique » ?

Ce label sert à développer le tourisme, à percevoir la taxe de séjour auprès des opérateurs du tourisme et permet de subventionner des projets touristiques locaux. Ainsi, la Fête Médiévale est en partie financée grâce à la taxe de séjour. D'autres projets sont en cours de réflexion et pourraient voir le jour grâce à la reconduction de ce label jusqu'en 2020. On parle notamment de la création d'une exposition permanente sur Sophie la girafe.

Comment est attribué ce label ?

Plusieurs facteurs rentrent en compte pour l'attribution de cette distinction et nous possédons des atouts indéniables qui nous permettent de garder, une fois encore, notre place parmi les 4 communes touristiques classées du Val d'Oise. Sont scrutés à la loupe : la qualité du patrimoine, les modes d'hébergements, la qualité de l'animation, les facilités de transports et d'accès ainsi que la qualité environnementale. Nous allons voir en

Votre élu référent



Germaine LEDEME

Adjoint

Associations, commerce, tourisme,
fêtes et cérémonies

germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr

jalonnent l'année. Parmi elles, la Fête Médiévale qui a lieu désormais tous les deux ans et attire près de 20.000 personnes, le rassemblement des mécaniques anciennes qui, cette année, exposait près de 400 véhicules, mais aussi la Fête de la Musique, les concerts de Noël ... Au niveau des transports, de nombreux progrès ont été faits depuis la création de la ligne de bus N° 100 reliant Persan à l'Aéroport de Roissy CDG. La commune est aussi au carrefour de plusieurs autres lignes de bus comme la 2, la 14 et la 46. Enfin, près de 95% du territoire d'Asnières-sur-Oise est composé d'un magnifique environnement naturel préservé. La Thève, l'Ysieux et l'Oise traversent notre commune, créant un espace de pêche prisé. Les forêts et les chemins de randonnée, notamment le chemin de grande randonnée « GRI », attirent de nombreux marcheurs, cyclistes et cavaliers. En conclusion, notre commune mérite bel et bien son label d'excellence et permet de voir notre avenir touristique avec sérénité durant les cinq années qui viennent.

L'Actu touristique

Royaumont certifiée une nouvelle fois par TripAdvisor

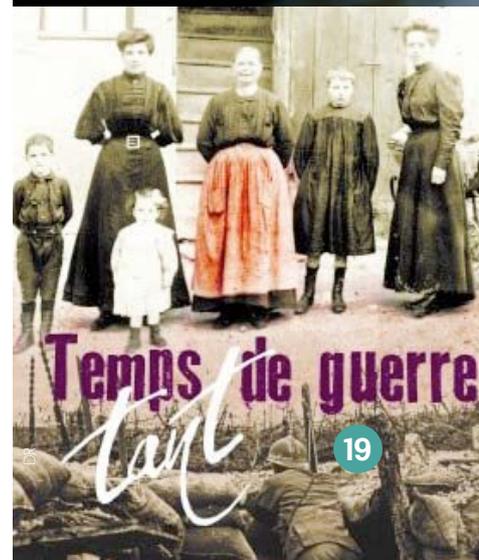
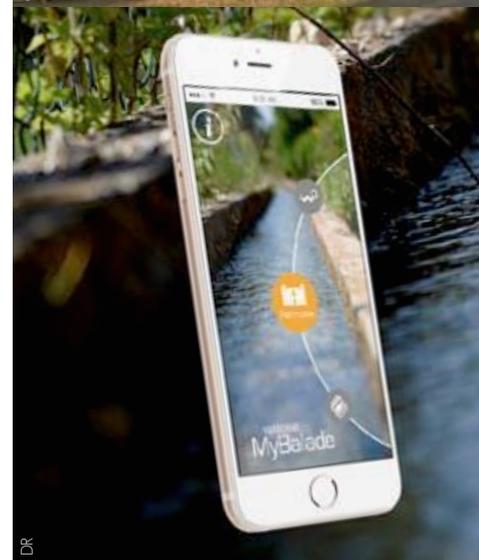
Pour la deuxième année consécutive, l'Abbaye de Royaumont est récompensée par les membres du site d'avis de consommateurs d'établissements touristiques, TripAdvisor. En recevant comme distinction le certificat d'excellence 2015, l'Abbaye va pouvoir accroître sa visibilité sur internet et attirer de nouveaux touristes sur notre commune.

Application « MyBalade » : les premiers pas d'une révolution dans le monde touristique

Le Conseil Départemental propose une application smartphone (iOS et Android) téléchargeable gratuitement et fait entrer le tourisme valdoisien dans l'ère du numérique mobile. L'application valdoise-MyBalade se propose de vous servir de guide de poche interactif grâce à des fonctionnalités innovantes comme la Réalité Augmentée ou les Alertes Sonores. Le tout vous permettant de découvrir en toute simplicité et mobilité des circuits de randonnée détaillés, d'avoir accès à des informations sur le patrimoine culturel, et à des services pratiques géolocalisées sur carte 2D, ainsi qu'à un agenda des manifestations culturelles et touristiques. Téléchargeable gratuitement sur PlayStore et iTunes.

Exposition Tant (temps) de Guerre

Dans le cadre des célébrations du centenaire de la Guerre 1914-1918, le Trait d'Union vous conseille de vous rendre à l'exposition « Tant (temps) de Guerre » proposée par le Conseil Départemental. Le Château de la Roche-Guyon accueille jusqu'au 29 novembre 2015 une exposition consacrée à la vie quotidienne des hommes et des femmes durant la Grande Guerre. À partir de photos, de documents et de films d'archives collectés dans le département et au-delà, l'exposition amène à la rencontre d'hommes et de femmes qui, depuis le front ou l'arrière, racontent leur dure vie quotidienne. Les espaces troglodytiques du château, les animations visuelles et sonores, les conférences thématiques, les spectacles et les séances cinéma accompagnent cette immersion dans l'Histoire au coeur d'un cadre unique à seulement une petite heure de notre commune. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h, les week-ends et jours fériés de 10h à 19h puis 10h-17h tous les jours à partir du 26 octobre 2015 - Tarif : 7€/adulte. - CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON, 1 rue de l'Audience, 95780 La Roche Guyon 01 34 79 74 42 - information@chateaudelarocheguyon.fr - www.chateaudelarocheguyon.fr





Commission Jeunesse et Sport Les nouveaux projets du Conseil Municipal Jeune (CMJ)

Opération bouchons de liège

Le Conseil Municipal Jeune va participer à l'opération Eurobouchons en partenariat avec l'association des Agents Forestiers et du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France (PNR) au profit de l'Association Arche Oise venant en aide aux travailleurs handicapés. L'objectif est de récolter des bouchons de liège usagés afin qu'ils soient recyclés en isolant pour habitations. Avec l'aide du PNR qui sert de relais, les bouchons sont ensuite triés par des travailleurs en situation de handicap mental, puis broyés dans une machine et transformés en isolant. Il faut 50m³ de bouchons pour isoler une maison complète ! Un beau projet qu'est en train de mettre en place notre Conseil Municipal Jeune !



LES ÉCOLIERS DU CŒUR ET TOI.....T'ES CAP D'AIDER ?



Les écoliers du cœur

Du 15 octobre au 5 décembre 2015, le CMJ propose aux familles asniéroises de venir déposer dans les urnes mises à leur disposition dans les 2 écoles et à la mairie, des fournitures scolaires et des vêtements pour les enfants de familles défavorisées ou en grande difficulté.

À l'issue de la campagne de dons, une comédie musicale sera offerte par l'association « Cœur à Chœur ». Elle sera présentée le samedi 5 décembre 2015 à 20h30 à l'Espace J. Jourde. « LES JUMELLES DE ROCHEFORT ». Les familles pourront assister au spectacle en contrepartie de fournitures scolaires ou d'un don. À l'issue de cette campagne, tous les dons seront remis à l'association caritative des Restos du Cœur. Alors n'attendez plus, donnez !

Membres de la commission : Philippe MARCOT, Paule LAMOTTE, Paulo SOBRAL, Elise BARCHIETTO, Fabienne MERCIER-YTHIER, Virginie AUPETIT, Michel BRAULT.

Commission Urbanisme L'urbanisme communal à l'écoute des Asniérois

En application des dispositions de la loi dite ALUR (Accès au logement et à l'Urbanisme Rénové), le service urbanisme communal assure, depuis le 1^{er} juillet 2015, l'instruction des demandes d'urbanisme.

Nous vous rappelons que depuis plusieurs mois, Florence PAVIA responsable du service urbanisme assure les permanences afin de vous renseigner sur les questions que vous vous posez en matière de travaux. Le code de l'urbanisme prévoit que des travaux de simple entretien et de réparation soient exonérés de toute autorisation. Cependant la frontière entre la simple réparation ou l'entretien exonéré et l'obligation d'une demande est très ténue. Il est donc conseillé de se renseigner auprès du service de l'urbanisme avant de se lancer dans

les travaux ou de signer un devis avec une entreprise. À ce sujet n'oubliez jamais que l'entreprise n'a aucun pouvoir de décider si les travaux peuvent être exécutés avec ou sans autorisation. Le service de l'urbanisme s'efforce de guider au mieux les administrés dans



leurs démarches de préservation et d'entretien de leur patrimoine. Quelques minutes consacrées à se renseigner au préalable peuvent vous éviter de gros tracas et une perte de temps importante.

« La façade n'appartient pas à son propriétaire mais à celui qui la regarde ». Nous regardons tous notre village.

Rappel des permanences :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

Mardi de 16h30 à 19h en alternance avec le samedi de 8h30 à 12h.

Par ailleurs, vous pouvez joindre Florence PAVIA par téléphone au 01 30 35 58 91 ou par mail à urbanisme@ville-asnieres-sur-oise.fr

Projets de nouveaux parkings : deux nouvelles enquêtes publiques

Un projet de création de deux parcs de stationnement est actuellement à l'étude Rue Delchet et Rue d'Aval Eau (derrière le Monument aux Morts). Deux enquêtes publiques auront lieu du lundi 2 novembre au samedi 21 novembre pour chacun des deux projets. La publication officielle et la désignation des commissaires enquêteurs ont été effectuées par la Direction Départementale du Territoire (DDT) du Val d'Oise (service de l'urbanisme et de l'aménagement durable). Un arrêté a été pris par Monsieur Le Directeur Départemental des Territoires prescrivant l'ouverture d'enquêtes publiques conjointes.

Membres de la commission : Henri POIRIER, Germaine LEDEME, Fabienne MERCIER-YTHIER, Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Olivier PELLE, Alain BROCHARD, Jean-Marc GUIEAU.

Commission Environnement Rappel sur les déjections canines

Depuis le mois de juin, 5 distributeurs de sacs à déjections canines ont été installés sur la commune. 3 sont en extérieurs, dont 2 à Asnières (rue du cimetière et Grande Rue) et 1 à Baillon (rue des marais). Deux distributeurs dits « de table » sont également d'accès libre en Mairie et à l'Office de Tourisme. Nous vous rappelons que le non-ramassage de déjections canines est passible d'une amende de 35€. Avec ces nouveaux systèmes mis en place, aucune excuse n'est à présent possible, et pour le bien de notre ville et sa propreté, ramassons !

Membres de la commission : Paule LAMOTTE, Jacques LETELLIER, Olivier PELLE, Philippe LE CERF, Fabienne MERCIER-YTHIER, Annick DESBOURGET.



Commission Travaux Des changements à Royaumont

Un projet de restauration de l'Abbaye de Royaumont a été présenté en commission de Sécurité. Ce projet regroupe plusieurs opérations indépendantes qui se situent essentiellement dans les 3 bâtiments des Moines, de l'ancien Chauffoir et des Converts. Les travaux concernent : le réaménagement de la cuisine et la création d'un espace de stockage, l'installation d'une chaufferie, la restauration de la toiture et des façades du bâtiment des moines, la rénovation des chambres au 1^{er} étage, le réaménagement du 3^{ème} étage comportant la création de 8 studios, la création d'un ascenseur dans le hall qui desservira tous les niveaux.

Les nouveaux travaux sur la commune



Mise aux normes du local électrique de la Mairie



Sécurisation du passage piétons devant l'école de Baillon



Installation de sèche mains dans les deux écoles

Membres de la commission : Jacques LETELLIER, Elodie DIJOUX, Paule LAMOTTE, Alain BROCHARD, Jean-Marc GUIEAU.

Les news de notre Communauté de Communes

Le Trait d'Union vous résume l'actualité de notre Communauté de Communes Carnelle Pays de France (CCPDF).

Ont notamment été actés :

- La signature d'un protocole d'accord avec le Groupe Panhard Développement dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC de l'Orme. Le réservataire s'engage par ce protocole à donner au réservataire une surface constructible d'environ 10.000 m² sur un foncier de 3 hectares sur une partie des

parcelles.

- Le versement des indemnités administratives à la nouvelle chargée de communication Morgane URBAIN à compter du 1^{er} août 2015 pour un montant mensuel net de 300€.
- L'autorisation donnée à la Société d'Économie Mixte d'Aménagement pour le Val d'Oise (SEMAVO), en qualité de mandataire, de signer un marché d'une mission de prestations intellectuelles de coordonnateur en matière de sécurité et protection de la santé avec la société ALVA pour un montant de 16.725 € TTC.

- La signature d'une convention relative à la réalisation du diagnostic archéologique sur les communes de Viarmes et Belloy-en-France, dans le cadre de la ZAC de l'Orme, définissant les modalités de réalisation par l'Institut National de Recherche d'Archéologie Préventive (INRAP).
- Le Préfet de Région a ordonné des fouilles archéologiques préventives sur le terrain de la future gendarmerie. Le projet risque d'être retardé de quelques mois.

Membres : Claude KRIEQUER, Elodie DIJOUX, Philippe MARCOT, Annick DESBOURGET



Vie Pratique en bref



Des nouveaux jeux pour enfants au Parc de Toutedville

Depuis septembre, de nouveaux jeux pour enfants, financés par le SIVOM (Syndicat à Vocation Multiple) Viarmes-Asnières ont été installés au Parc de Toutedville.



Enquête de l'INSEE sur les conditions de travail et le vécu au travail 2015

L'INSEE réalise entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu au travail. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Des bus en plus sur la ligne 14 !

Depuis le 24 août 2015, Keolis-Gif a mis en place : une nouvelle course depuis Baillon le matin à 5h58 et deux nouvelles courses depuis la gare de Viarmes sur la ligne 14 à 19h40 et 20h10 à destination d'Asnières-sur-Oise. Pour plus d'informations rendez-vous sur www.keolis-val-doise.com



Suite du dossier sur le défrichage dans le marais du Lys (Voie de la cave à Lamorlaye)

Un bornage a été réalisé afin de déterminer les limites du terrain en question. Par ailleurs, le propriétaire a demandé que lui soit rendu libre l'accès à son terrain par le pont (coté Baillon) avec son véhicule. Il a également été demandé que l'entretien de ce chemin soit assumé par la commune. Ces deux requêtes ont été refusées.



Bravo aux bacheliers 2015

Monsieur le Maire Claude KRIEQUER, accompagné de son Adjoint Philippe MARCOT, se sont rendus au lycée Gérard de NERVAL de Luzarches le samedi 3 octobre afin de remettre leur diplôme aux bacheliers 2015 d'Asnières-sur-Oise. Un grand bravo à : Friedrich AGONGLO, Stivell ANDRADE, Arthur BELIN, Charlotte BELSON, Denis BLANCHE, Théo CAVECCHI, Liam DHENIN, Jean-Baptiste DIJOUX, Hugo DUCLY, Ghita FIDAALI, Tiffany FOUCART, Pauline GUICHARD, Iliona HOUZEAU, Orlane HOUZET, Elisa LAGNIAUX, Léa LAUNAY, Léa LEMAIRE, Clara MORCILLO, Benoît PILLON, Pauline ROHRBASSER, Laura SCHMITT et Alexandra THERCELIN pour l'obtention de ce diplôme, indispensable à la poursuite d'études supérieures.

Hommage à Madame PALUMBO

Comment passer sous silence la disparition de Madame PALUMBO dont j'ai appris avec une grande tristesse le décès ? Je sais la discrétion respectable de sa famille autant que son attachement à notre village. Je voudrais simplement assurer à ses proches tant en mon nom qu'au nom de ceux qui ont œuvré aux côtés d'Isabelle, que toutes nos pensées les accompagnent dans ces moments que nous savons si difficiles. Je tiens aussi à rendre hommage à sa détermination en tant que présidente du Comité des Fêtes, fonction qu'elle a assumée avec calme et sérénité.

Claude KRIEQUER



Don du sang

62 volontaires ont été accueillis à l'Espace Josette Jourde le 1^{er} septembre 2015 pour donner leur sang. Quelle belle preuve de solidarité, merci à tous !



Nouvelle devanture du Café d'Asnières

Notre bar-tabac de la place du village a changé sa devanture blanche au profit d'un rouge s'insérant plus aisément dans l'environnement de notre place. Vous pouvez vous y rendre pour boire un verre du lundi au samedi de 7h à 20h et les dimanches et jours fériés de 8h à 14h30.

Cette rubrique est la vôtre. Adressez vos informations pratiques à la rédaction du Trait d'Union : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr / 01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69. Note : Le conseil municipal a fait le choix d'un magazine sans publicité. Seules les informations pratiques non commerciales seront retenues.

AGENDA *d'automne*



NOVEMBRE 5 Autour de la Soprano Waltraud MEIER Abbaye de Royaumont	NOVEMBRE 11 Commémoration de l'Armistice de 1918 Monuments aux Morts	NOVEMBRE 15 Fête de la pomme par Autour du Verger Verger communal	NOVEMBRE 21 Spectacle pour enfants «Les ogres sont parmi nous» Espace Josette Jourde	NOVEMBRE 28 Soirée espagnole du Comité des Fêtes Espace Josette Jourde
NOVEMBRE 28 Opération «Un enfant, un arbre» pour les enfants nés en 2011 Forage N°4	DECEMBRE 4 Défilé aux lampions par l'Office de Tourisme Hameau de Baillon	DECEMBRE 5 Comédie Musicale « Les Jumelles de Rochefort » offerte par Choeur à Coeur & le CMJ Espace Josette Jourde	DECEMBRE 6 Élections régionales Premier tour Bureaux de vote	DECEMBRE 13 Élections régionales Second tour Bureaux de vote
DECEMBRE 20 Asnières fête Noël Place de l'église	DECEMBRE 22 Collecte de sang Espace Josette Jourde	JANVIER 8 Voeux du Maire Espace Josette Jourde	JANVIER 10 Concert des Têtes de Chiens «La marelle» Eglise St Rémi	JANVIER 17 Repas du CCAS Espace Josette Jourde



Asnières fête le 14 juillet
13 juillet 2015



Jardin de M. José Cunha,
gagnant du concours Maisons
Fleuries 5 septembre 2015



Nettoyons la Nature à Baillon
25 septembre 2015



Nettoyons la Nature à Asnières
25 septembre 2015



Royaumont accueillait les émissions de France Musique
9 octobre 2015



Exposition «Harry Potter» par
StarMovies à l'école du Bois
Bonnet 13 octobre 2015

OUI,
vous
y
étiez

Faites parvenir à la rédaction du TU vos meilleures photos des événements auxquels vous avez participé. Cette revue est la vôtre, vous y étiez, nous le ferons savoir - communication@ville-asnieres-sur-oise.fr

LE SUPPLÉMENT

du Trait d'Union

Nous sommes heureux de vous présenter « Le Supplément du Trait d'Union », un complément exclusif à votre magazine habituel. Dorénavant, nous vous proposerons un contenu inédit, à découvrir exclusivement sur l'édition numérique de votre bulletin municipal.

Pour cette première, nous prolongeons le dossier central sur l'année 1915 et nous vous offrons 3 histoires/confessions supplémentaires de soldats asniérois durant la Première Guerre Mondiale.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

LE SUPPLÉMENT

du *Trait d'Union*

Moi, Marius Lesueur

NOM : LESUEUR

PRENOMS : Marius Aristide

NAISSANCE : Béthemont-la-Forêt (95)
le 26 octobre 1894.

DESCRIPTION : Châtain / Yeux gris /
Front large / Nez long / Visage osseux
/ Bouche grande / Lèvres minces / Cica-
trice côté gauche sous le menton / 1m73
/ Sait lire, écrire et compter.

Fils d'Edmond Armand Lesueur et d'Héloïse Célestine Charpentier, je ne suis pas né à Asnières. Mais en 1911, j'y demeure au n°2 ruelle Boivin avec mes parents, mes deux sœurs et mes deux frères. Maçon, le 19 décembre 1914, je suis incorporé comme 2^e classe au 46^e régiment d'infanterie avec lequel je participe aux grandes offensives d'Argonne. En février 1915, avec mes camarades, nous sommes à 35 kilomètres au nord-ouest de Verdun, à Vauquois (Meuse). Le village est sur une butte de 290 mètres. Pendant des jours, à la baïonnette, nous menons attaques et contre-attaques. Au prix de nombreuses pertes, nous prenons puis perdons tour à tour la butte de Vauquois. Mi-mars, mon régiment a pour un temps, raison de l'ennemi : nous sommes positionnés dans la moitié sud de ce qui reste du village. Pour moi, la guerre de position commence. Mais, malade, je suis évacué et me retrouve le 17 mars 1915 en traitement à l'hôpital temporaire n°52 des Princes à Fontainebleau. Dix jours plus tard, j'y décède des suites d'une infection bactérienne aigüe de la peau du visage. Je suis « Mort pour la France » à 21 ans. Mon acte de décès est transmis à Asnières-sur-Oise le 28 mars 1915. Mon frère, Edmond Henri, sera aussi mobilisé en 1914, mais c'est une autre histoire...



LE SUPPLÉMENT

du *Trait d'Union*

L'inquiétude d'un père

NOM : MONNET

PRENOMS : Robert Eugène

NAISSANCE : Magny-en-Vexin (95) le 7 juillet 1894.

DESCRIPTION : Châtain / Yeux marrons / Visage large / Cicatrice au côté droit du menton / 1m68.

Mon père, Eugène Alexandre, était couvreur. Ma mère, Marie Eugénie Havard, était couturière. Suite au décès de ma mère survenu en juin 1909, mon père se retire à Asnières-sur-Oise en 1913. Nous y demeurons encore, au carrefour du Four, en 1914. Moi, je suis plombier mais je préfère m'engager dans l'armée pour trois ans. Je le fais à la mairie de Courbevoie (92) le 3 octobre 1913, date de mon arrivée au 119^e régiment d'infanterie comme 2^e classe. Le 2 juin 1915, je me retrouve au 24^e régiment pour finalement retourner au 119^e le 15 septembre. Je me débrouille bien ; alors sept jours plus tard, je suis nommé caporal à la 7^e compagnie. A cette date, je suis déjà un rescapé car le 17 septembre 1914, j'ai été blessé à la ferme du Luxembourg dans la Marne. J'ai une plaie à la cuisse gauche qui entraîne une gêne articulaire de la hanche. Ce n'est vraiment pas marrant, la guerre ! Le 25 septembre 1915, je suis dans les tranchées de La Folie près de Neuville-Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais. Je participe à l'offensive d'Artois. C'est ce jour-là, à 21 ans, que je suis « tué à l'ennemi ». Je n'ai rien dit et pourtant mon père s'est douté de quelque chose. Alors, il écrit une lettre empreinte d'angoisse et d'inquiétude au capitaine de mon régiment :

Monsieur le Capitaine,

Veuillez excuser des parents dans le chagrin. Notre fils caporal, Robert Monnet donc, par 2 camarades nous venons d'apprendre qu'il est mort le 25 septembre. Donc Monsieur si vous pouvez nous faire savoir si notre pauvre enfant est décédé, chose que nous ne pouvons croire. Il était au 119 et avait déjà été blessé le 15 septembre 1914 à Berry-au-Bac. Après 2 mois d'hôpital et 2 mois de convalescence, notre enfant fut versé au 24^e infanterie. Mais depuis 1 mois à peu près, son ancien lieutenant du 119^{me} lui avait demandé s'il voudrait revenir avec lui, chose qu'il avait acceptée avec joie pour retrouver ses camarades. Donc Monsieur le Capitaine, sa dernière lettre date du 23 septembre. Il nous disait nommé caporal, partant pour les tranchées. Voilà sa dernière lettre. Et ce sont des camarades qui nous ont fait savoir qu'il était mort.

Donc Monsieur si vous pouvez nous donner quelques renseignements à son sujet, vous rendriez un grand service à ses parents qui n'avaient que lui et que sa mort laisse dans la peine quelle que soit votre réponse.

Veuillez, Monsieur le Capitaine, recevoir nos remerciements sincères.

Votre serviteur.

Mr Monnet carrefour du Four

Asnières-sur-Oise, Seine-et-Oise

Lettre retrouvée dans les archives de la commune

Le 9 novembre 1915, les autorités militaires chargent le maire d'Asnières-sur-Oise d'informer mon père : je suis définitivement mort. J'ai de la chance car mon nom est gravé aux monuments aux Morts d'Asnières-sur-Oise, de Magny-en-Vexin, et sur une plaque dans l'église de cette même ville. Ils ont dit que j'étais « Mort pour la France », comme ça, le 17 avril 1916, ils ont pu m'inhumer dans le cimetière militaire de La Motte à Neuville-Saint-Vaast. J'y suis toujours, dans cette nécropole nationale de La Targette, dans le rang 5 du carré 26, et j'ai la tombe n°6342 pour moi tout seul.

LE SUPPLÉMENT

du Trait d'Union



Barbier André, simple soldat

NOM : BARBIER

PRENOMS : André Paul Albert

NAISSANCE : Asnières-sur-Oise (95) le 4 juin 1895.

DESCRIPTION : Blond / Front et visage larges / Yeux bleus / Menton saillant / 1m72 / Sait lire, écrire et compter.

En 1911, j'habite à Asnières-sur-Oise, 2 rue du Four, avec mes parents et Louise Rosalie Barbier, ma grand-mère. Mon père, Paul Albert, est couvreur et Asniérois pure souche. Ma mère, Marie Albertine Delphine Hatin, qui est née à Saint-Martin-du-Tertre, est couturière. Je suis électricien et j'ai tout l'avenir devant moi. Je devais effectuer mon service militaire en 1915 mais pour cause de guerre, je suis appelé en 1914. Ce n'est pas vraiment marrant car il y a des gars du village qui n'en sont pas revenus. Le 19 décembre 1914, en simple soldat, j'arrive au 91^e régiment d'infanterie. Je combats en Argonne, notamment à Beauséjour et à Mesnil-lès-Hurlus. En avril, je me retrouve dans les batailles de la Woëvre, des Hauts de Meuse, aux Eparges. Puis, je rejoins le 147^e le 24 juin 1915. Avec lui, je reste dans les mêmes secteurs : Ravin de la Mort, tranchée de Calonne. Ça y est, je suis un vrai Poilu, mais plus pour longtemps ! Le 29 septembre 1915, je suis blessé dans les tranchées de Mouilly (Meuse), à l'est de Verdun. Je suis conduit à l'ambulance du château à Monthairons. Mais mes blessures sont importantes, je ne m'en sors pas ! Le lendemain, je suis rayé des contrôles militaires. C'est seulement le 30 octobre 1915 que l'armée demande au maire d'Asnières-sur-Oise d'informer mon père que je suis « Mort pour la France ». J'étais célibataire et je suis peut-être mort à 20 ans, mais moi, j'ai reçu la Croix de guerre et de la médaille militaire.

LA COMMUNE D'ASNIÈRES-SUR-OISE *présente*
avec l'aide à la création de LA DRAC BOURGOGNE, MINISTÈRE DE LA
CULTURE ET DE LA COMMUNICATION et EN COPRODUCTION AVEC LA
CITÉ DE LA VOIX À VEZELAY

TÊTES DE CHIEN

La Marelle



LE QUINTET VOCAL EN TOURNÉE ET
EN REPRÉSENTATION EXCEPTIONNELLE
DIMANCHE 10 JANVIER 2016 - 16H00
ÉGLISE ST REMI D'ASNIÈRES-SUR-OISE